VERSAILLES ENVIRONNEMENT ET INITIATIVE
Siège : 26, rue St Médéric - 78000 – VERSAILLES
Tél : 01 39 53 19 48 - Courriel : assocvei78@orange.fr

http://www.vei.free.fr

Bulletin d'information N°8 – Janvier 2010

Edito : le mot de la Présidente :

Versailles, ville du passé, recèle un très beau patrimoine ancien : est-ce une raison pour négliger modernité et améliorations attendues pour notre vie quotidienne ?

Vain, de rénover de belles façades pour les voir rapidement encrassées ou fendillées par la pollution aérienne d'une circulation mal régulée, alors que la plupart des villes patrimoniales programment une circulation apaisée ! Aménager de charmants passages pour les touristes, c'est bien, il faudrait aussi permettre aux gens âgés de les rejoindre car un carrefour dangereux, aux feux mal réglés les en sépare. Voir ouvrir un espace vert, mais ne pas pouvoir flâner près de chez soi sur des trottoirs plats et propres, c'est dommage ! Se rendre à l'école au milieu des camions, c'est pénible .Devoir quitter son immeuble parce que l'intransigeance d'une "autorité" refuse l'installation d'un ascenseur, est-ce raisonnable ?

Versailles appartient à l'histoire, c'est un de ses charmes, mais elle nous appartient aussi. Ce sont ses habitants qui doivent pousser à ces améliorations de la vie ordinaire que les élus oublient trop facilement , plus souvent préoccupés de projets, certes importants, mais aussi plus médiatiques.

Versailles peut aussi se projeter dans l'avenir avec un projet qui intéresse l'environnement "un pôle de compétitivité " axé sur le " vivant et la ville " : recherche avec l'Inra, récupération de biomasse, pourquoi pas ? Mais dans ce cas qu'elle préserve aussi sa forêt en périphérie, qu'elle se construise activement autrement qu'une ville de pierre, qu'elle nous offre des rues ou flâner sans nuisances et danger, et reste agréable pour les vivants que nous sommes.

Rêvons donc, en ce début d'année 2010, d'un Versailles préservé mais vivant..

Anne BOISROUX-JAY,

Humeur :

Je me demande si je dois vous souhaiter une bonne année …

Vous avez le tort de rouler à 52 km/h en ville, le gendarme de service ne se montrera pas débonnaire, sa hiérarchie le harcèle et puis l'Etat est si pauvre… Gare si, à l'occasion d'un repas amical ou familial, la dose prescrite est un peu dépassée, vous risquez de vous retrouver dans une humiliante garde à vue, la *" question préparatoire "*de notre époque. Souriez vous êtes filmés…mais avez-vous envie d'être épié par une caméra indiscrète, à l'occasion de votre promenade ou de votre travail ? Combien de temps notre municipalité résistera à cette facilité ? C'est légitime que la société se protège, mais je fais le vœu que nos élus, quels qu'ils soient, se souviennent lorsqu'ils siègent, décrètent, légifèrent que dans la devise de la République il est aussi question de LIBERTE .Allez, bonne année quand même !

Guy BOURACHOT,

NOTEZ : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE LE 31 Mars 2010
En mairie, à 20h00, salle Montgolfier.

FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS :

La démocratie "de proximité " ou " participative" en matière d'environnement :

Effet de certains textes européens encore mal connus, et pas seulement effet de mode, la **participation** est inscrite dans la charte de l'environnement française qui a valeur constitutionnelle.

"Art. 7. - Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement"

Mais comment peut-on faire participer les habitants aux décisions d'aménagement?

-Par les **enquêtes publiques obligatoires** du genre " PLU-ZAC Chantiers "qui a connu une participation exceptionnelle prouvant qu'à Versailles on s'intéresse à son cadre de vie et que pour cela on sait se remuer.

-Par les **conseils de quartier**, mais la municipalité souhaite-t-elle vraiment leur accorder du poids ?

-Par des **commissions thématiques extra-municipales** à qui l'on donne un réel pouvoir de proposition : il n'y en a qu'une à Versailles, celle des Circulations Douces. D'autres sujets pourraient en bénéficier (propreté circulation, animation) : on y a souvent de bien meilleures idées que les bureaux d'études qu'on paie fort cher. Quand on n'a pas d'argent…on a des idées, c'est bien connu. Alors pourquoi cette frilosité ?

Les adhérents parlent librement de leur quartier :

Rappel : Versailles compte environ 89 000 habitants : les quartiers les plus peuplés sont Notre Dame (18 000h) suivi de Montreuil (16 000h). Le moins peuplé est Porchefontaine (8 000h), Saint Louis est dans la moyenne (10 000h). ***Dans le prochain numéro, nous parlerons des 4 autres quartiers.***

Quartier Saint Louis (MB et ABJ**):**

Ce qu'on aime : le quartier saint louis, c'est 10000 habitants et plus de 5000 scolaires chaque jour. Beaucoup de jeunes et aussi des anciens puisqu' il y a deux maisons de retraite. Et aussi des jeunes couples étrangers. Une certaine « mixité » qu'on apprécie.

C'est la vie de proximité qui fait mieux se connaitre entre voisins, la fête des immeubles se développe. On aime aussi nos petits commerçants, d'alimentation, de services, de mode. Nous aimons ce quartier ancien car on a l'impression que les murs ont des choses à raconter. Et après des années de résidence, on découvre encore des merveilles cachées quand on pousse les portes dans des cours intérieures et jardins clos. On peut aussi se balader facilement à pied dans les espaces verts proches : forêt, Balbi, Potager du Roi, sud du Parc...

Ce qu'on n'aime pas : Voir un magasin se fermer. La saleté récurrente à certains endroits. Subir toute cette circulation de poids lourds, un peu menaçants, en transit aux heures de pointe qui soudain rendent le quartier comme étranger, plein de bruits et de mauvaises odeurs. L'absence d'animation le dimanche et le soir.

Vivre à Notre-Dame. (Eric Bourgeot - Conseiller de quartier Notre Dame)

Après 25 ans quartier Montreuil, me voilà à Notre-Dame.

Mon quartier d'adoption doit son nom à l'Eglise éponyme dont la première pierre fut posée par Louis XIV en 1684; les travaux s'achevèrent en 1686, année de la consécration de l'édifice. Le quartier a bien évolué depuis.

Ce que j'aime, c'est que l'on peut y vivre : logements, écoles, commerces, marché, gare, théâtre, cinémas, maison de quartier, associations. Et pas très loin : bibliothèque centrale, hôpital, conservatoire, équipements sportifs, parc du château, … Bref, une vraie vie de quartier y est possible, avec tout sous la main, ou juste à côté.

Mais alors, pourquoi autant de voitures ? Pourquoi tout ce bruit bd St Antoine, bd du Roi, rue des Réservoirs, … toute une circulation automobile qui ne fait que passer, mais qui est une nuisance perpétuelle. Dommage qu'il n'y ait pas un arbitrage politique audacieux qui donne clairement la priorité aux déplacements de proximité pour une vie de proximité : piétons, vélos et petits véhicules électriques. Il existe des villes où les feux sont réglés de telle sorte qu'un vélo roulant à 20km/h n'a jamais besoin de s'arrêter, où les piétons ont le temps de traverser sans avoir trop à attendre ni à quitter le trottoir trop étroit pour la poussette.

Dommage que nos rues servent autant à stationner plutôt qu'à circuler, ou jouer tranquillement.

Mais il fait bon flâner dans ses rues commerçantes, agréablement décorées, vivantes. Dommage que le parc du château ferme si tôt. C'est notre seule promenade champêtre.

Bref, c'est un quartier résidentiel agréable, en attendant de pouvoir y travailler.

Rêves d'alternatives aux déplacements automobiles pour les habitants des résidences Grand Siècle et Moser. (René Pollet, Conseiller du quartier Montreuil)

Le quartier Montreuil, dans lequel j'habite depuis une vingtaine d'années, est marqué par une grande diversité des types d'habitation et par l'existence de très importantes résidences, comme celles qui bordent la rue de l'Ecole des Postes : Grand Siècle et Moser.

La résidence Moser a été construite dans les années 50 pour loger, entre autres, des militaires rentrant de la guerre d'Indochine.

La résidence Grand Siècle est sortie de terre dans les années 60 – 70, pour offrir des logements à des salariés qualifiés qui trouvaient des emplois, entre autres, à Paris et dans le quartier de la Défense. Lors de sa construction, la place de la voiture était reine dans la société. Depuis cette époque le réseau routier de proximité (rue de l'Ecole des Postes et boulevard de la République) a peu évolué. Mécaniquement, la croissance du parc en circulation provoque d'importantes congestions sur ces axes devenus trop étriqués.

Et si nous rêvions à des alternatives aux déplacements automobiles ?

Par exemple le bus scolaire : les résidences Grand Siècle et Moser se trouvent éloignées des grands lycées publics et privés de Versailles, mais grandes pourvoyeuses de collégiens et de lycéens. En allant prendre le train à Montreuil, j'ai souvent remarqué que, dans les voitures embouteillées du boulevard de la République, se trouvait une mère au volant accompagnant ses grands enfants. Ne serait-il pas possible de travailler avec Phébus et les directions des établissements secondaires pour évaluer le nombre de collégiens et de lycéens à transporter et donc le nombre de bus à prévoir sur une ligne à créer ?

Par exemple le vélo : le trottoir droit, en descendant la rue de l'Ecole des Postes est à la fois large et dans un état pitoyable. Ne serait-il pas possible de l'aménager en y installant une partie piétonne et une partie piste cyclable de l'entrée du lycée sainte Geneviève jusqu'au Garage Renault ? Cet aménagement puis la rue des Prés aux Bois (peu empruntée par les voitures) permettraient aux habitants de Grand siècle de se déplacer en vélo en toute sécurité de leur domicile jusqu'au château.

La cotisation annuelle est toujours de 10€ : par chèque, à l'ordre de V.E.I

Vivre à Porchefontaine : (Agnès Savignac, conseiller à Porchefontaine)

Ce que j'aime à Porchefontaine c'est sa diversité de styles et son côté atypique par rapport aux autres quartiers de Versailles. Porchefontaine a une histoire différente de l'histoire du reste de cette ville, indépendante de celle du château : on n'y trouve ni hôtels particuliers, ni jardins à la française, ni rues pavées. Porchefontaine c'est d'abord la SNCF et ses ouvriers qui y ont vécu, travaillé et qui y coulent une retraite bien méritée. Porchefontaine, même si c'est un village cerné par l'autoroute et les voies de chemin de fer, reste un village, loin de la frénésie francilienne. Porchefontaine ce sont ces nouveaux couples qui arrivent avec leur(s) enfant(s) pour retrouver le calme. C'est un havre de paix tourné vers la forêt où jeunes, moins jeunes et personnes âgées s'investissent en temps et en énergie. Les uns ont l'énergie des pionniers pour réhabiliter des maisons de fond en comble en quête du moindre mètre carré grignoté (aménageable pour y loger leur nombreux enfants), les autres y ont leurs souvenirs et leurs habitudes biens ancrées : la Roseraie de Truffaut, la pouponnière, le square Lamôme, la piscine, le café dansant, le réseau d'échanges des savoirs, ...

La maison de quartier reflète cette diversité en mélangeant les improbables telles la musique country et le bridge, la bibliothèque et le ping-pong.

Toutefois, aujourd'hui, Porchefontaine reste un quartier esthétiquement terne au premier abord. On y trouve encore des guirlandes de fils électriques, des trottoirs abîmés en attente de cantonniers, des espaces trop minéralisés, et des commerces fermés en attente d'entrepreneurs. Je lui souhaite de réussir à modifier cette première impression négative pour qu'un jour on vienne des autres quartiers flâner à Porchefontaine.

V.E.I : LES ACTIVITES PASSEES ET A VENIR :

2e semestre 2009 :

- En juillet, réunion des 6 membres de VEI qui siègent dans les conseils de quartier : Ils remarquent une grande hétérogénéité de fonctionnement, peu de référence à la charte, des informations nombreuses mais peu de projets initiés, Les conseillers ont émis le souhait de rencontrer, E. de Crépy, élue compétente pour ce dossier.
- En septembre participation à l'habituel Forum des associations .L'avenir de cette manifestation, sous sa forme actuelle n'est pas assuré.
- Balade technique et historique, le 4 octobre, en forêt de Fausses Reposes, en compagnie de 2 agents de l'ONF.
- Participation aux réunions de la commission extra-municipale des Circulations Douces (15 octobre 2009 et 21 janvier 2010) (*cf. infra)*
- Exposé et débat sur l'écologie des déchets dans la Région de Versailles, le25 novembre *(cf. encart)*
- Le 11 décembre, une représentante de V.E.I se joint au rendez-vous demandé par l'association "Essor de Versailles" à Mme E. de CREPY sur le fonctionnement des nouveaux conseils de quartier, un an après leur mise en place.

Agenda du 1er semestre 2010 :

- Participation des conseillers aux réunions et commissions des conseils, dans leur quartier.
- Prochaine réunion de la commission des "circulations douces", le 17 mars 2010 à 18h30.
- AG statutaire de VEI, le 31 mars Salle Montgolfier en mairie 20H-puis information et débat sur les conseils de quartier.
- Balades : à pied en forêt de Versailles dimanche 11 avril, RDV 14h, carrefour du" Cerf-volant".
- Visite agricole en mai, vers la ferme de Viltain, et promenade en vélo en juin, à définir.
- Commissions des syndicats des eaux (SEVESC et SMAROV) en juin.

…. Et toutes suggestions venues des adhérents…

LES AMENAGEMENTS :

Commissions circulations douces :

Le 15 octobre : Etat des réalisations, boulevards : du Roi (700.000€ dont ville 490.000), St Antoine, rues colonel de Bange, St Honoré (120.000€ dont ville 60.000), Clément Ader (100.000€ dont 48500), ED. Charton vers Buc (150.000€ dont ville 80.000) Porchefontaine pour meilleure desserte de la gare (30.000€ dont 18.000 ville).
Prévisions : itinéraire alternatif le long du stade Chantiers, piste bidirectionnelle sur chaque terre-plein Avenue de Paris, rénovation totale du Bd de la reine avec piste (total 900.000€ dont ville 785.000€)

21 janvier 2010 : Aménagement rue Carnot visant à ralentir les véhicules et créer un stationnement en épi. Pour relier "β Saint Louis " à " Notre Dame " création rue Hoche, d'une courte piste bidirectionnelle le long du trottoir Est (celui opposé au Temple et au Chapeau gris) .Cette création implique la disparition de 8 places de stationnement à cet endroit, compensée par ma création de places supplémentaires rue Carnot.

Les comptes-rendus complets sont disponibles sur demande ou sur site V.E.I.

Zoom sur un feuilleton de série noire :

La STEP (station d'épuration des eaux usées) de Versailles est la dernière à être mise aux normes en France ? (VEI siège à la commission des usagers depuis juin 2008).

Pour mémoire, les versaillais selon leur quartier sont concernés par l'une des 3 " STEP " et de ce fait paient un tarif de l'eau différent, supérieur à la moyenne nationale (3,1 €/m3)-cf. débat VEI janvier2009).

Or sur 1000 STEP françaises de plus de 10 000 habitants, 450 n'étaient pas aux normes en 2006, d'où contentieux européen à l'égard de la France. Les dernières 140 ont présenté en 2009 un planning de travaux. ***A ce jour, il ne reste qu'une seule STEP en France sans planning officiel: la STEP située au bout du Grand Canal, dite " Carré de la réunion ", dépendant du SMAROV, Syndicat Mixte de la Région Ouest de Versailles de 7 communes, dont Versailles est la principale.***

De recours multiples d'entreprises en retards trop longtemps accumulés par plusieurs acteurs privés ou publics, ce gros marché a pris du retard et a gonflé (environ 150 millions €). Ceci risque de couter fort cher aux contribuables français, si le contentieux se confirme. Et va certainement aussi faire augmenter le prix de notre facture d'eau, quoique prétende le SMAROV et malgré les aides publiques habituelles ;

Les associations dont VEI réclament-au moins- une grande diligence et vigilance pour les travaux, une plus grande transparence des projets, décisions et travaux sur ce syndicat (un site électronique bien renseigné ?) et la vérité sur les prix.

ZAC Chantiers DERNIERE: " OUF " se sont-ils tous exclamés au conseil municipal du 14 janvier 2010 !

En présence de Nexity, M de Mazières a enfin présenté les principales lignes du nouveau projet qu'il qualifie de " paysager ":un accès en tranchée pour les bus en contre- allée Avenue de Sceaux coté " JMPaille ", menant à une gare routière plantée d'arbres et non dallée (mais toujours 1700 mouvements de bus), un accès seulement piéton de l'autre coté symétriquement. Un autre chemin piéton sur le site SEVESC de la rue E. Charton jusqu'à la gare (dès 2010). Une diminution de la hauteur du bâtiment devant le collège, plus de gymnase en sous-sol mais deux terrains de sport en surface, une grande pelouse à la place de l'Etang Carré avec des bâtiments de chaque coté. Report de la maison de quartier rue Edmée Fremy. Diminution des surfaces commerciales, donc du trafic engendré, augmentation de la surface en bureaux et logements. Engagements financiers de Versailles passant de 45 à 20 M€, maintien voire augmentation des autres financements, enquête publique PLU fin 2011, ouverture Gobert et permis de construire en 2012, gare routière 2014, probabilité forte de voir s'éteindre le recours Nexity…

VEI : C'est une solution a minima qui soulage… espérons qu'elle sera de qualité, mais on n'a toujours pas de gymnase dans le quartier, la circulation déjà forte ne va pas diminuer globalement, et le chantier sera " lourd "pour le voisinage.

Site des étangs Gobert : l'étang " long "